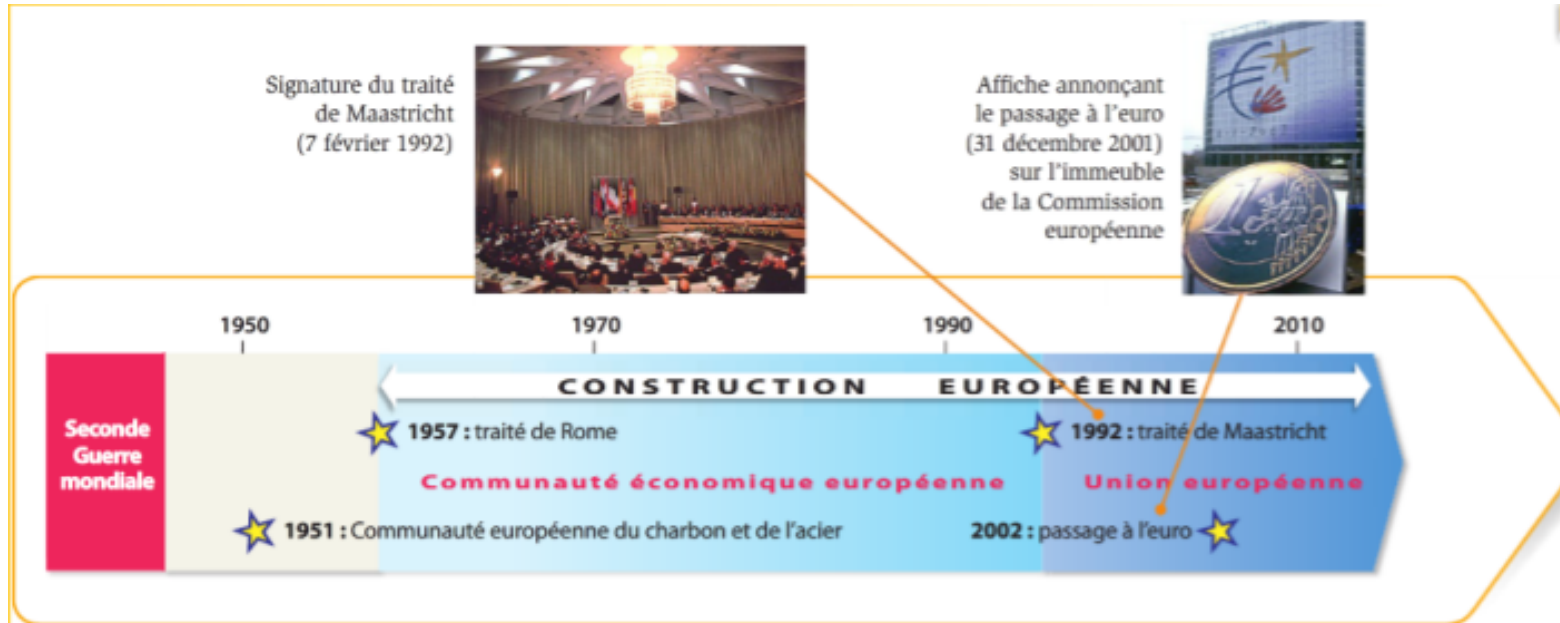


LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

De 6 à 28 pays, l'Union européenne (UE) est le résultat d'un processus de coopération et d'intégration qui a commencé en 1951.



Problématique

Comment s'est progressivement constituée cette Union Européenne ? Quels sont ses objectifs ? Ses réalisations communes ?

1ère partie

La naissance de la CEE et les objectifs de la construction

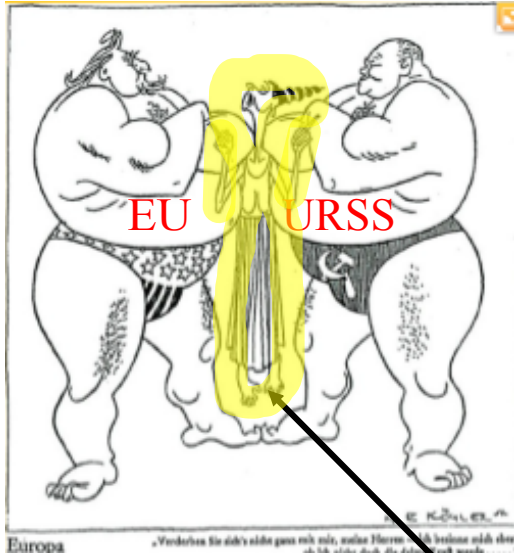
Exploitation étude 1 Les caractéristiques de la construction européenne
A/ L'ancrage à l'Ouest

1. L'idée d'une union entre les pays européens naît dès la fin de la 2nde Guerre Mondiale.



Exploitation Dossier A.

L'Europe entre les 2 Grands. L'ancrage à l'ouest



L'Europe entre les deux Grands

« Messieurs, vous avez tout intérêt à rester en bons termes avec moi, en effet je pense devenir la troisième force... ». Caricature de Hans Erich Köhler, 1957.

Voir textes R. Schuman et JF Kennedy

Le projet de construction européenne a aussi été conçu en réaction à la formation du bloc communiste, présentée comme un danger. R. S. montre clairement son attachement au bloc de l'Ouest.

K. considère l'Europe comme une partenaire des États-Unis pour soutenir et défendre les « nations libres ».

Rappel lendemains de guerre ... Plan Marshall mis en place par les EU. Accords de coopération encouragés par les États-Unis comme l'OECE = Organisation européenne de coopération économique.

Mais rôle également des européens : dès 1946, Churchill évoque la construction des «États-Unis d'Europe »

2. Naissance d'un marché commun

1ère étape : La CECA et le rapprochement France / Allemagne

Le ministre français des affaires étrangères, (Robert) Schuman, propose, le **9 mai 1950**, de "placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune". (Il s'agit d'accomplir le premier acte décisif de la construction européenne", en y "associant l'Allemagne" cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale).

Création d'un marché commun du charbon et de l'acier entre la France et l'Allemagne d'abord puis entre les autres pays d'Europe.

CECA fondée en **1951** par le traité de Paris, signé par la Belgique, la France, la RFA, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Elle est présidée par Jean Monnet.

"Notre objectif est de réintégrer l'Allemagne dans le circuit économique des pays démocratiques.

Il ne faut pas recommencer l'erreur commise au lendemain de la Première Guerre mondiale,

c'est-à-dire nous obstiner à chercher une garantie contre la revanche dans l'isolement de l'Allemagne. Les nécessités de la défense des pays libres d'Europe nous amènent à une conclusion identique. Ces pays se trouvent placés devant un même danger : l'expansionnisme communiste.

La présence russe au coeur de l'Europe et plus spécialement au coeur de l'Allemagne, les menaces que font peser sur tout l'Occident les prétentions russes, tout cela pose les mêmes problèmes dans tous les pays situés à l'Ouest de la Baltique et de l'Elbe. Il faut à ces pays une politique harmonisée."

D'après Robert SCHUMAN, ministre français des Affaires étrangères, article paru dans La Revue de Paris, avril 1951

Qui est l'auteur de ce texte ?

Quel pays faut-il éviter d'isoler selon lui aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale ?

Expliquez la phrase soulignée.

Le président de la République fédérale d'Allemagne, Son Altesse Royale le prince de Belgique, le président de la République française, le président de la République italienne. Son Altesse Royale la grande-duchesse de Luxembourg, Sa Majesté la reine des Pays-Bas.

Considérant que la paix mondiale ne peut être sauvegardée que par des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ;

Convaincus que la contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques ;

Conscients que l'Europe ne se construira que par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait et par l'établissement de bases communes de développement économique ;

Soucieux de concourir par l'expansion de leurs productions fondamentales au relèvement du niveau de vie et au progrès des oeuvres de paix ; (...)

Ont décidé de créer une Communauté européenne du charbon et de l'acier (...).

Extrait du Traité de Paris, 18 avril 1951

2ème étape

Le traité de Rome et la signature de la CEE et de l'Euratom

La signature du traité de Rome le 25 mars 1957



La signature du traité de Rome, le 25 mars 1957

1. Christian Pineau, ministre français des Affaires étrangères.
2. Konrad Adenauer, chancelier de la RFA.
3. Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères.
4. Antonio Segni, président du Conseil des ministres italien.
5. Joseph Bech, président du gouvernement luxembourgeois.
6. Joseph Luns, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Exploitation Dossier C l'intégration économique

Art. 3 L'action de la Communauté comporte :

a. L'élimination, entre les États membres, des droits de douane et des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie des marchandises ;

b. L'établissement d'un tarif douanier commun et d'une politique commerciale commune ;

c. L'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux ;

j. L'institution d'une Banque européenne d'investissement, destinée à faciliter l'expansion économique de la Communauté par la création de ressources nouvelles.

Extraits du traité de Rome signé par les représentants des gouvernements de la RFA, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas, 1957.

**Extrait du traité de Rome / voir étude
« Préparer le Brevet » p. 156.**

création par les Six d'une communauté économique européenne qui va bientôt couvrir tous les secteurs de l'économie.

L'objectif est la mise en place d'un marché commun : permettre aux marchandises, aux services, aux capitaux et aux personnes de circuler librement.

Et mise en place de politiques communes dans le domaine du commerce, de l'agriculture ...

Euratom pour l'énergie atomique ...

2nde partie De la communauté à l'Union Européenne L'élargissement des compétences de la Communauté

1. Les grandes étapes de l'Union Européenne de 6 à 9 à 10 et à 15 de 1957 à 1995



Le « noyau dur » de la construction européenne

Les pays signataires du traité de Rome

Les élargissements à l'époque de la CEE

1^{er} élargissement de 1973

Élargissements de 1981 (Grèce) et de 1986 (Espagne et Portugal)

Intégration de l'ex RDA (réunification allemande en 1990)

L'élargissement de l'Union européenne

Élargissement de 1995

L'intégration économique

€ Pays de la zone euro en 2002

Les capitales des institutions

● Siège de la Commission européenne

● Siège du Parlement européen

500 km

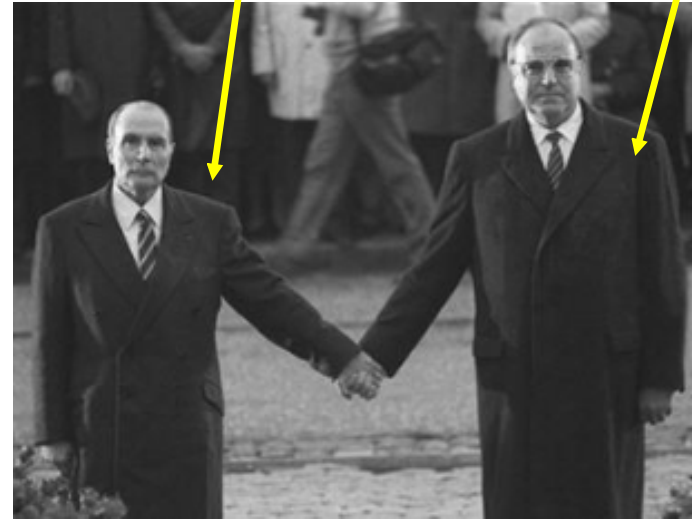
La France et l'Allemagne les piliers de la Communauté européenne

Gal de Gaulle

Chancelier allemand Adenauer



F. Mitterrand Helmut Kohl



Le gal de Gaulle décide de construire une Europe forte

(22 janvier) **1963** : Signature du Traité de l'Elysée de coopération franco-allemande entre de Gaulle et Adenauer.

2. Vers une Union européenne élargie

Des traités qui vont élargir les compétences de la Communauté européenne



Depuis le traité de Rome, d'autres traités et grands textes ont élargi les compétences de la CE.

Dos exploitation C/ l'intégration économique

a. L'Union européenne se donne pour objectif de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par l'établissement d'une monnaie unique.

Extrait du titre I, article B du traité de Maastricht, 1992.

Extrait du traité de Maastricht

Le Traité de Maastricht de 1992 élargit et approfondit considérablement le champ de la coopération entre les Etats membres.

Des changements importants :

- L'Union Européenne remplace la Communauté Économique Européenne.
- Mise en place d'une Union Économique et Monétaire : création d'une monnaie commune, l'euro et coordination des politiques économiques et budgétaires des Etats Membres.
- Introduction d'un début de politique étrangère européenne : PESC = politique étrangère et de sécurité commune.
- Mise en place d'une «citoyenneté européenne» (rappel EC)
- Et de nouveaux domaines d'action....

Elle repose sur deux volets :

INFOS / Le Traité de Lisbonne

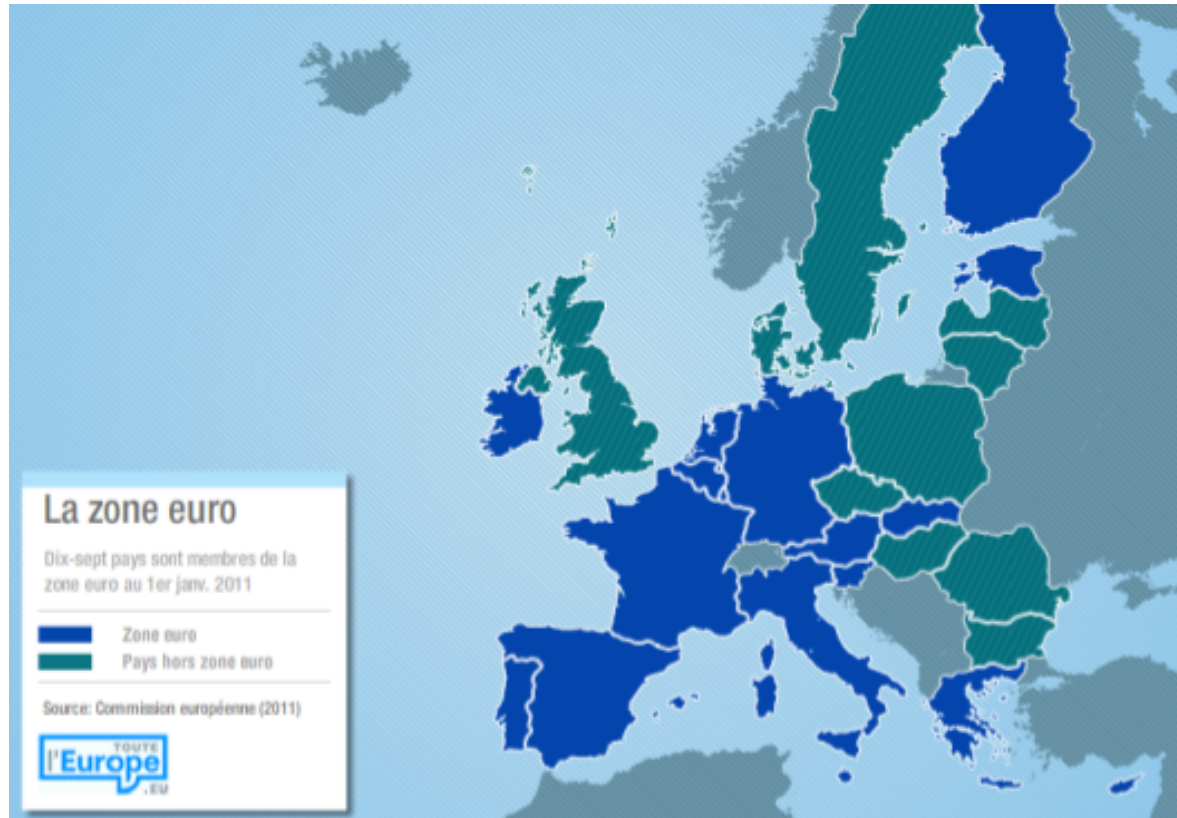
Avec ce traité, l'Union européenne deviendra:

- Plus efficace** Simplification des procédures, création de la fonction de président permanent pour le Conseil, etc.
- Plus démocratique** Renforcement du Parlement européen et des parlements nationaux, initiative citoyenne, charte des droits fondamentaux, etc.
- Plus transparente** Clarification des rôles, amélioration de l'accès aux documents et aux réunions, etc.
- Plus unie sur la scène mondiale** Haut représentant pour la politique étrangère, etc.
- Plus sûre** Davantage de moyens pour lutter contre le changement climatique et le terrorisme, assurer l'approvisionnement énergétique, etc.

Signé en décembre 2007, le traité entrera en vigueur une fois ratifié par les 27 États membres

19 des 28 états de l'UE (à compter du 1^{er} janvier 2015 : dernier pays entré Lituanie) ont adopté l'Euro.

9 pays suivants ne font pas partie de la zone euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.



3ème partie

L'élargissement de l'Union Européenne ...sur quelles valeurs

L'adhésion aux valeurs démocratiques

Exploitation étude 1 Les caractéristiques de la construction européenne B/ l'adhésion aux valeurs démocratiques

a. Art. 1^{er} Les représentants au Parlement européen des peuples des États réunis dans la Communauté sont élus au suffrage universel direct.

Acte portant élection des représentants au Parlement au suffrage universel direct, publié le 8 octobre 1976. Les premières élections européennes se déroulent en 1979.

b. L'adhésion nécessite de la part d'un pays candidat qu'il ait des institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection.

Déclaration du Conseil européen, juin 1993.

c. L'Union européenne repose sur le principe de la démocratie et sur le principe de l'État de droit.

Extrait de la *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, 2000.

L'Union européenne est fondée sur la démocratie, aussi bien dans ses institutions - élections du parlement européen au suffrage universel direct depuis 1979, que dans les critères d'intégration.

Plusieurs conditions sont requises : être une démocratie, avoir une économie de marché viable ...et être capable d'adopter rapidement la législation communautaire.

les deux élargissements historiques de 2004 et 2007 ont scellé la réunification d'un continent divisé par la guerre froide pendant quarante ans.

- ▶ **1989** Chute du Mur de Berlin et fin du communisme
Aide économique de l'UE (programme PHARE)
- ▶ **1992** Les critères d'adhésion à l'UE sont fixés:
 - démocratie et État de droit
 - économie de marché viable
 - capacité de mise en œuvre du droit de l'UE
- ▶ **1998** Ouverture des négociations formelles en vue de l'élargissement
- ▶ **2002** Le sommet de Copenhague donne le feu vert à l'élargissement
- ▶ **2004** 10 nouveaux membres: Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque
- ▶ **2007** La Bulgarie et la Roumanie font leur entrée dans l'UE
- ▶ **2013** Adhésion de la Croatie le 1^{er} juillet

Pays candidats

Islande, Monténégro, ancienne république yougoslave de Macédoine, Serbie et Turquie



INFOS / Le Prix Nobel de la Paix pour l'année 2012 a été décerné à l'Union européenne pour avoir "fait passer l'Europe d'un continent en guerre à un continent en paix".

En annonçant sa décision le vendredi 12 octobre 2012, le Comité du Prix Nobel a déclaré que "L'Union et ses précurseurs ont contribué pendant soixante ans aux progrès de la paix et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe".

Voir dessin de Plantu sur la construction européenne : dessin qui résume avec humour l'histoire de l'Europe depuis l'Antiquité pour montrer les progrès accomplis dans le domaine de la démocratie.

Les symboles de l'UE

- un drapeau : 12 étoiles or sur fond bleu forment un cercle en signe d'union.
- un hymne : "l'Ode à la Joie" de Ludwig van Beethoven.
- une fête : la "Journée de l'Europe" est célébrée le 9 mai, en souvenir de la déclaration de R. Schuman en 1950, véritable point de départ de la construction européenne ;
- une devise : "Unie dans la diversité".

Pièces jointes

grece_euro_plan_aide.mht

Le Monde5_5_espace schengen.mht